

Administrateur-Délégué-Gérant
O. RANOLET

Administration, Impressions et Annonces, 104^{er}
35, Rue Fontenelle, 35

Adresse Télégraphique : RANOLET Havre

Le Petit Havre

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

REDACTEUR EN CHEF

J.-J. CASPAR - JORDAN
Téléphone : 14.80

Secrétaire Général : TH. VALLEE

Rédaction, 35, rue Fontenelle - Tél. 7.60

ANNONCES

AU HAVRE... BUREAU DU JOURNAL, 112, boulevard de Strasbourg.
A PARIS... L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est
seule chargée de recevoir les Annonces pour
le Journal.
Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces Judiciaires et légales

ABONNEMENTS

| | TROIS MOIS | SIX MOIS | UN AN |
|---|------------|----------|-------|
| Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Oise et la Somme..... | 4 50 | 8 50 | 16 50 |
| Autres Départements..... | 5 50 | 10 50 | 19 50 |
| Union Postale..... | 6 50 | 12 50 | 24 50 |

On s'abonne également, SANS FRAIS, dans tous les Bureaux de Poste de France

En marge de la guerre

LA NOUVELLE LOUISE

La grande maison est aujourd'hui à peu près vide. La nuit l'habite avec la solitude. C'est un temple profane déserté que la poussière tapisse. Les rats grent sous les planchers.

« Ils » l'occupaient naguère. Le succès, la vogue, notre admirable indolence les avaient installés là en maîtres, les maîtres de la forte recette.

Ils s'appelaient Franz Lehar, Strauss, Gilbert, etc. Ils nous avaient apporté de l'autre côté de la frontière des tripotillages de nos vieux opéras-bouffes auxquels ils avaient naturellement enlevé, dans l'incapacité de les apprécier, leurs détails de finesse et de fantaisie françaises. La scène de chez nous s'était ainsi encombée d'une vulgarité et basse camelote « made in Germany » « made in Austria » où l'air de valse tient lieu d'esprit et l'entrechat de mots piquants.

Même adaptés par des auteurs français, ces ouvrages gardaient la lourdeur indigeste des caractéristiques germaniques.

Les *Yeux Joyeux*, les *Contes de Luxembourg*, les *Dieux*, les *Châli*, *Suzanne* et autres œuvres légères ont drainé en France, sous forme de droits d'auteurs, des millions partis en Allemagne, en Autriche, et occupé longtemps notre scène au détriment de nos compositeurs outre-océaniques.

Lorsque plus tard, plus tard, les douleurs berçées par le temps, nous réapprenons à sourire, je ne vois pas pourquoi l'on ne proscrire tout cette marchandise musicale des pays ennemis au même titre que leurs pâtisseries, leurs crèmes à polir ou leurs saucisses.

L'esprit français n'aura point peine à la remplacer avec avantage. Les jours d'épreuves nous aurons, je l'espère, débarrassés pour quelque temps de ce snobisme ridicule qui s'inclinait avec déférence devant toutes les productions venues de l'Allemagne et s'efforçait à la mode, aux raffinements de la petite chapelle, les meilleures qualités de notre race et les plus chères de nos traditions. Cette heure viendra.

Pour l'instant, les planches sont vides. La scène montre un grand trou noir devant la pénombre où derment les fauteuils. Les violons se sont tus : le violoniste est mobilisé. J'ai rencontré l'autre jour Werther-Marcelin, soldat au 2^e territorial !

Cesair à peu près le silence et le morne oubli installés pendant de longs mois dans le théâtre si quelques initiatives clairvoyantes n'avaient eu l'heureuse idée de faire en ce loisir déserté une œuvre finement utile.

Il est un coin de la grande maison où la vie a repris, non point la vie factice, artificielle et frivole de la scène, mais une vie réelle, active, pratique.

La ville du Havre a créé un théâtre un atelier de couture. C'est une œuvre sociale et d'aide mutuelle. Elle s'efforce par la mise en jeu du travail producteur et rémunérateur, d'apporter un adoucissement aux misères du temps. Elle est une porte d'attente et d'espoir pour les déshérités de tous âges venant demander secours.

Ce que nous cherchons avant tout, me dit M. Jennequin, adjoint, c'est, dans la mesure de nos moyens, de porter intérêt et assistance à des activités féminines que la guerre a laissées sans emploi, c'est faire renaitre la confiance dans le cœur des foyers désespérés.

« Nous faisons de notre mieux pour y arriver, ajoute M. Dubois, l'organisateur de ces ateliers.

« La tâche n'a pas été mince. Bien des mains se sont offertes qui ne savaient manier l'aiguille à souhai, mains de femmes et mains de fillettes. Il a fallu surveiller un apprentissage patient et minutieux, s'efforcer et grouper les aptitudes, de la « culotière » à la « petite main ».

Les machines à coudre étaient rares. On en a réquisitionné au Mont-de-Piété. L'atelier constitué, pourvu de son personnel dirigeant, répartiteur et surveillant de la besogne, on est allé solliciter du travail : et l'armée en a donné.

« Elle a confié du drap tout coupé, prêt à l'assemblage ; l'atelier a fait des capotes et des pantalons, des uniformes pour nos soldats.

« Les demandes d'emploi toujours plus pressantes, les commandes toujours plus nombreuses ont fait compléter et étendre la création première.

« On peut dire que, dans la mesure des choses créées par les circonstances, il n'est pas d'effort qui ne trouve sa rétribution et ne soit stimulé par le bon zèle environnant.

Tout cela est de belle solidarité agissante, amicale de fraternité touchante, plus sensible aussi, semble-t-il, en ces journées d'inquiétudes et d'angoisses où l'on, tant que nous sommes, de près ou de loin, unis par nos cœurs et par nos pensées, demeurons exposés à recevoir la vague de mort que le crime d'un empereur a fait déferler par le monde.

« Une fleur amantique tombe de l'ampoule nichée dans un coin de l'escalier. Elle éclaire vaguement les marches de pierre. Une porte tourne, et, tout à coup, apparaît du dehors qui entre à flots par le vitrage.

« Le foyer du public du Grand-Théâtre est devenu une grande salle de couture. Des

tables s'alignent autour desquelles s'étend la petite armée des ouvrières. Là-bas, le long des bêtes, les machines à coudre ronronnent, rangées en un front qui trépidé dans la danse fébrile des aiguilles.

« Au centre, le chef d'atelier. Il reçoit les pièces préalablement découpées à la scie, à l'atelier du régiment. Et la répartition du travail s'opère.

« La « spécialisation » de la tâche demeurant le meilleur facteur du bon rendement, il y a des ouvrières qui ne font que le montage, que la boutonnière, que le col, que la patte de ceinturon, que la pose des boutons. Le vêtement passe ainsi de mains en mains, d'une extrémité de la salle à l'autre, où il arrive, par transformations successives, terminé, prêt à recevoir le coup de fer finissant et libérateur...

« Dans la chanson des machines à coudre, dans la caquetage des « petites mains », s'élaborent les beaux costumes neufs, les capotes en drap « tricolore » qui habilleront les enthousiastes et les espoirs de nos enfants de la classe 1915...

« C'est un acte de Louise vu de l'autre côté de la salle et de l'autre côté de la loge.

« Le galant troubadour qui chantait dans la confiture et chavirait les cœurs d'amanants, n'est plus de la fête, ou plus exactement, il s'est lui-même transformé et ses idées sont ailleurs : il porte aujourd'hui le sac et passe tout droit sous les fenêtres, en jouant du clairon...

« Comme j'allais me retirer, et que l'encombrement de la salle avait pas mal bouleversé les choses, dans un coin, je heurtai un socle.

« La gloire marmoréenne de Casimir-Delaigle planait toujours au-dessus des humanités obscures ; mais une main familière l'avait touchée.

« La tête du poète, improvisée porte-manteau, disparaissait presque entière sous un pardessus. Je sentis plus que jamais par cet affublement, en d'autres jours irrespectueux, que l'heure n'est point aux subtilités élégantes de l'Art ni à l'harmonie savante des mots.

ALBERT-HERRENSCHMIDT.

LE BOMBARDEMENT DE LILLE

Une personne qui se trouvait à Lille pendant le bombardement et l'occupation de cette ville par les Allemands a fourni au *Times* d'intéressants détails.

Après avoir décrit la pluie des obus et le combat dans les rues, elle s'exprime en ces termes :

« Les deux plus importants monuments de Lille ne furent pas atteints par les obus, mais la cathédrale *Galerie d'Art* a beaucoup souffert. De larges trous ont été faits au toit, par les projectiles, mais je ne pourrais dire quel dommage a été causé aux tableaux.

« Dans la rue de la Gare deux importants groupes d'immeubles ont été détruits et de la place de la République à la gare du Nord, les maisons ont été terriblement endommagées. Le Café Jean bien connu des voyageurs qui ont visité Lille est ruiné.

« Durant l'occupation, les Allemands se sont conduits correctement ; les soldats étaient d'ailleurs soumis à une forte et rigoureuse discipline : ce sont eux-mêmes qui intervinrent pour combattre les incendies. De nombreuses maisons furent dynamitées pour empêcher la propagation des flammes.

« La police lilloise était chargée d'assurer le service de la sécurité publique bien que de nombreux soldats fussent mis en service dans toutes les rues.

« La population était obligée de rester dans les maisons, fenêtres fermées. Tout civil trouvé en possession d'armes était fusillé. Les propriétaires d'automobiles étaient contraints d'en faire la déclaration aux autorités. Les Allemands, d'ailleurs, mirent la main sur tous les moyens de transport : chevaux, voitures et bicyclettes.

« Peu de civils ont souffert du bombardement.

« J'ai vu un homme mort dans la rue. Parmi les défenseurs, se trouvait un petit détachement de troupes algériennes. Pendant qu'il défendait les portes de la ville, un soldat tomba de son cheval au moment de la charge dans la rue de la Gare ; à ce moment, un obus l'atteignit et j'ai vu l'homme et trois chevaux tués sur le coup.

« Une semaine après l'occupation allemande, je suis resté dans la ville. J'ai vu 25 gros canons apportés à Lille. Les troupes allemandes paraissaient fraîches et bien équipées.

« Mes papiers ayant été examinés par les autorités militaires allemandes, qui se déclaraient satisfaites de ma neutralité, j'ai pu quitter Lille et venir en Angleterre par la Belgique. Au cours de ce voyage, dans la plupart des villes traversées, j'ai constaté que les Allemands avaient effectué des raflements et appliqué des systèmes de défense consistant surtout en fils de fer barbelés.

DANS LA MER NOIRE

Pétrograd, 22 novembre.
« Le littoral russe de la mer Noire a été miné sur une distance de vingt lieues.

« Les navires de la sortie des navires des ports de l'embouchure du Danube et du delta de Kertch sont absolument interdites la nuit.

Pétrograd, 22 novembre.
« Un communiqué de l'état-major de l'armée du Caucase, en date du 20 novembre, dit que le croiseur *Hanich*, accompagné de torpilleurs, apparut devant Tzispé et ouvrit le feu sur la ville, lançant 125 projectiles.

« L'artillerie russe riposta par un feu très efficace.

« Les Russes eurent trois soldats et une escar de charité blessés et un habitant tué. Les dégâts sont insignifiants.

LA GUERRE

111. JOURNÉE

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

Paris, 22 Novembre, 17 heures.

« La journée d'hier a été calme sur la totalité du front.

« En Belgique comme dans la région d'Arras à l'Oise, il n'y eut que des canonnades intermittentes.

« Notre artillerie se montre en général plus active que l'artillerie ennemie.

« Nos batteries réussissent à démolir plusieurs lignes de tranchées allemandes.

« L'ennemi travaille, d'ailleurs, à en construire de nouvelles en arrière.

« La journée a été également calme sur l'Aisne, en Champagne, en Argonne, sur les Hauts de Meuse et dans les Vosges.

Paris, 23 heures.

« Dans la journée du 22 novembre, violent bombardement d'Ypres, qui détruisit les Halles et l'Hôtel de Ville.

« Assez forte canonnade dans la région de Soissons et de Vailly.

« Sur le reste du front, rien à signaler.

Official Report of the French Government

Nov. 22 - 5 p. m.

« It was relatively quiet yesterday on the whole front.

« In Belgium as well as in the region from

LA SESSION PARLEMENTAIRE

Bordeaux, 22 novembre.

« Le Temps estime que le retour du Gouvernement à Paris, pour la session parlementaire, au milieu de décembre, serait prématuré. L'ennemi occupant encore tout ou partie de dix départements, il ne faut pas que ce retour puisse retarder de Paris le point de vue des armées allemandes encore inégalement éloignées. Les Chambres peuvent s'ouvrir à Paris et les ministres, plus particulièrement appelés à collaborer avec elles pour le vote des projets de lois reconnus nécessaires, peuvent venir se présenter devant elles pour, quelques jours après, reprendre leur place à Bordeaux, auprès de M. Poincaré.

« La séance parlementaire sera en effet de très courts jours. Les parlementaires n'auront vraisemblablement qu'à émettre des votes et, si le Gouvernement doit fournir des explications, ce ne sera pas en séance publique, mais au cours des réunions des Commissions du budget des deux assemblées, en raison de leur caractère confidentiel.

LE SERVICE MEDICAL DES ARMÉES

Bordeaux, 22 novembre.

« M. Poincaré a signé un décret stipulant que les docteurs en médecine, les officiers de santé et les étudiants possédant au moins deux inscriptions, pourront, durant la guerre, être nommés médecins auxiliaires sans l'accomplissement d'une année de service et sans examen d'aptitude.

En l'honneur de la Reine des Belges

Paris, 22 novembre.

« Une foule considérable a défilé, pendant toute la journée, dans la salle de l'Opéra, en l'honneur de la Reine Elisabeth de Belgique, une touchante manifestation de sympathie avait été organisée.

« Le public était invité à saluer le buste de la souveraine, à déposer des fleurs et à signer un livre d'hommages.

« L'élan fut unanime et, à la fin de la journée, la salle tout entière était remplie de superbes gerbes de fleurs blanches et de palmes.

« Le livre d'hommages était couvert de signatures et toutes les classes de la société se trouvaient représentées.

« Il sera envoyé à la reine comme un témoignage du respect et de l'admiration que sa noble attitude inspire aux Parisiens.

Le Syndicat de la Presse Etrangère REND HOMMAGE A LA FRANCE

Paris, 22 novembre.

« Le Syndicat de la Presse étrangère a adressé à M. Delcassé un télégramme exprimant les sentiments d'affection de ses membres pour la France et leurs vœux pour le succès des armes françaises, c'est-à-dire le triomphe de la liberté des nations. Le Syndicat proteste contre la violation de la neutralité de la Belgique et l'invasion de la France, déclare rompre sur le terrain international tout lien professionnel et toute relation avec les journaux qui essaient de justifier les actes des ennemis de la France.

Retour d'Internés Civils Français

Genève, 22 novembre.

« Deux convois d'internés civils français ont traversé la Suisse, vendredi. Le second comprenait une troupe française de comédie qui était allée au Luxembourg pour y donner une représentation au bénéfice de la Croix-Rouge française que l'autorité militaire allemande interdit en demandant aux comédiens de jouer au bénéfice de la Croix-Rouge allemande. Sur le refus des comédiens, ceux-ci furent internés.

Arras to the Oise, intermittent cannonading took place only.

« Our artillery shows more activity than the foe's.

« Our batteries succeeded in demolishing several lines of the foe's trenches; the enemy is busy to construct new ones further behind.

« In the Aisne, Champagne, Argonne, Meuse and the Vosges, it was also quiet yesterday.

COMMUNIQUÉ ALLEMAND

(Nous ne publions les communiqués allemands qu'à titre documentaire et sous toutes réserves — nos lecteurs les verront souvent d'ailleurs à l'aide des communiqués authentiques qui précèdent.)

Berlin, 20 novembre.

« Dans les Flandres et dans le Nord de la France, il n'y a pas de changement appréciable dans la situation.

« Les pluies abondantes et la neige qui imbibent le terrain ont gela partiellement, ont rendu nos mouvements très difficiles.

« Une attaque française à Combrès, au Sud-Est de Verdun a été repoussée.

« La situation sur la frontière de la Prusse orientale reste sans modification.

« A l'est de la plaine des lacs Mazurie, les Russes ont pris un fort inoccupé dans lequel ils ont trouvé un vieux canon. La retraite de l'ennemi sur Lipno et Miava continue.

« Notre attaque progressa au Sud de Plock. Aucun résultat n'a été obtenu dans le combat autour de Lodz et à l'est de Czeszochowa.

Pillars allemands condamnés

Paris, 21 novembre.

« Le procès des ambulanciers allemands impliqués de pillages et de violences à Lizy-sur-Ourcq s'est terminé aujourd'hui. Le Conseil a condamné un médecin à deux ans de prison, sept médecins ou infirmiers à un an, et un capitaine à six mois de la même peine.

LA QUESTION DES BETTERAVES

Bordeaux, 21 novembre.

« Le ministre de l'Agriculture, à la suite des constatations qu'il avait été amené à faire dans son voyage agricole à diverses régions de la France, et notamment dans le Nord, avait convoqué mardi dernier à une réunion au ministère de l'Agriculture les fabricants de sucre et les cultivateurs de betteraves industrielles.

« A la suite de la discussion dans laquelle ont été envisagées les conditions si spéciales de la campagne en cours, il a été admis par les intéressés que le cours du sucre devait servir de base à l'établissement du prix d'achat des betteraves ; et, précisant d'avantage les éléments de ce prix tout en laissant pour des situations variables une marge nécessaire, la réunion a adopté : 1^e le prix de base de 20 ou 23 francs la tonne de betteraves à 7 degrés de densité, avec majoration habituelle pour les dixièmes en sus ; 2^e le partage, par parties égales de l'augmentation des prix du sucre de 35 ou 38 francs.

Offre du Kaiser repoussée

Pétrograd, 21 novembre.

« Le Kaiser a offert de remplacer la couronne en or de la célèbre statue de la vierge de Czeszochowa, qui a été volée par les Allemands, mais cette offre a été repoussée par les Polonais comme un « blasphème venant de monteurs, incendiaires, violateurs et meurtriers de femmes et d'enfants ».

Prince allemand blessé

Amsterdam, 22 novembre.

« Victime d'un accident d'automobile, le prince Anguste-Guillaume aurait eu une fracture à la mâchoire et une autre à la partie inférieure de la cuisse.

Deux Généraux allemands se suicident

Pétrograd, 20 novembre.

« On télégraphie de Varsovie que les généraux von Brédé et von B-omel se sont suicidés à Tschensokhovo, à la suite de leur défaite à Pologau.

L'ACTION RUSSE

Pétrograd, 22 novembre (officiel).

« Les combats continuent sur les fronts de la Vistule, de la Wartha et de Czeszochowa-Cracovie.

« Nous avons continué à progresser en Galicie occidentale.

« En Prusse orientale, on ne signale que de courtes fusillades.

La chute imminente de Przemysl

Pétrograd, 20 novembre.

« On annonce que le blocus de Przemysl, qui a été repris par les Russes avec une grande énergie, touche au dénouement. Les Russes se sont emparés des tranchées qui entourent la place forte, où ils ont trouvé de nombreuses fosses comblées avec de la chaux, ce qui confirme les dires des prisonniers que le choléra était à Przemysl, dont la garnison est décimée.

Le "Livre Bleu" Serbe

« Du Livre Bleu publié par le gouvernement serbe sur les rapports austro-serbes, il est intéressant de relever ce qui suit :

« On sait que la déclaration de guerre par l'Autriche à la Serbie a été précédée d'une violente campagne de presse austro-hongroise et allemande contre la Serbie ; cette campagne de presse et dirigée par la section de la presse au Ballplatz ; mais l'Allemagne ne se laissait pas non plus distancer par son allié.

« Dans sa lettre du 14 juillet adressée à M. Pachitch, le ministre de Serbie à Vienne, M. Jovanovitch, écrivait : « J'apprends de source sûre que les cercles officiels allemands d'ici ont justement ceux qui nous sont les plus hostiles ; ces cercles allemands ont une influence sur la presse viennoise, particulièrement sur la *Neue Presse Libre*. Cette feuille, antérieure à l'Autriche, écrite : « Nous devons régler notre affaire avec la Serbie par la guerre ; de façon possible, ce n'est plus possible ; et puisque nous devons recourir à la guerre plus tard, il faut en finir tout de suite ».

« Dans le rapport que plus tard, le 15 août, M. Jovanovitch adressa à M. Pachitch, il est dit : « Vers la fin de juin, dans les hauts cercles financiers, on commença à se préoccuper de la crise économique financière et générale dans laquelle est entrée l'Autriche-Hongrie après l'annexion de la Bosnie-Herzégovine. En même temps, on donna officiellement l'ordre de retirer l'or de la circulation ; pendant que le mouvement se poursuivait activement et que les voyages des chefs militaires se succédaient ; on cessa au Ballplatz les réceptions diplomatiques qui avaient lieu chaque semaine ; on cessa aussi de parler de l'attentat de Sarajevo, en s'efforçant de dissiper l'anxiété au sujet d'une action éventuelle contre la Serbie. Cependant, au ministère, on préparait la note qui devait servir d'acte d'accusation contre la Serbie ; l'élaboration en était confiée au comte Forstner, ancien ministre d'Autriche à Belgrade ; mais la conviction générale était que l'ambassadeur d'Allemagne à Vienne, le comte Tschirsky de Begenhoff, était tenu jusqu'à menus détails au courant de ce travail.

« Le 1^{er} juillet, ajoute M. Jovanovitch, de croire qu'il y a même collaboré. Lorsque la note fut publiée, tous ont été surpris, si non consternés. Le jour où la note fut remise à Belgrade, l'ambassadeur de France eut une conversation au sujet de cette note avec le premier directeur des affaires étrangères, le comte Barchold étant à l'isch. Le baron Kamis n'a pas dit à M. Dumaine que cette note serait remise le soir même à Belgrade et qu'elle serait publiée le lendemain.

« Des conversations avec les représentants des puissances de la Triple Entente, j'ai appris que l'impression reçue par eux au cours de leurs conversations au Ballplatz était que l'Autriche espérait que le conflit austro-serbe resterait localisé ; le comte Tschirsky disait ouvertement que la Russie ne bougerait pas. Quant à l'Allemagne, le comte Tschirsky ajoutait qu'en attendant l'Autriche elle avait pleine conscience de ce qu'elle faisait. Cette attitude du comte Tschirsky unit par faire voir à tout le monde que l'Allemagne voulait provoquer la guerre, bien qu'on assurât, dans les cercles diplomatiques berlinois que le comte Tschirsky dépassait les instructions qui lui avaient été données ».

« Les conversations avec les représentants des puissances de la Triple Entente, j'ai appris que l'impression reçue par eux au cours de leurs conversations au Ballplatz était que l'Autriche espérait que le conflit austro-serbe resterait localisé ; le comte Tschirsky disait ouvertement que la Russie ne bougerait pas. Quant à l'Allemagne, le comte Tschirsky ajoutait qu'en attendant l'Autriche elle avait pleine conscience de ce qu'elle faisait. Cette attitude du comte Tschirsky unit par faire voir à tout le monde que l'Allemagne voulait provoquer la guerre, bien qu'on assurât, dans les cercles diplomatiques berlinois que le comte Tschirsky dépassait les instructions qui lui avaient été données ».

« Les conversations avec les représentants des puissances de la Triple Entente, j'ai appris que l'impression reçue par eux au cours de leurs conversations au Ballplatz était que l'Autriche espérait que le conflit austro-serbe resterait localisé ; le comte Tschirsky disait ouvertement que la Russie ne bougerait pas. Quant à l'Allemagne, le comte Tschirsky ajoutait qu'en attendant l'Autriche elle avait pleine conscience de ce qu'elle faisait. Cette attitude du comte Tschirsky unit par faire voir à tout le monde que l'Allemagne voulait provoquer la guerre, bien qu'on assurât, dans les cercles diplomatiques berlinois que le comte Tschirsky dépassait les instructions qui lui avaient été données ».

« Les conversations avec les représentants des puissances de la Triple Entente, j'ai appris que l'impression reçue par eux au cours de leurs conversations au Ballplatz était que l'Autriche espérait que le conflit austro-serbe resterait localisé ; le comte Tschirsky disait ouvertement que la Russie ne bougerait pas. Quant à l'Allemagne, le comte Tschirsky ajoutait qu'en attendant l'Autriche elle avait pleine conscience de ce qu'elle faisait. Cette attitude du comte Tschirsky unit par faire voir à tout le monde que l'Allemagne voulait provoquer la guerre, bien qu'on assurât, dans les cercles diplomatiques berlinois que le comte Tschirsky dépassait les instructions qui lui avaient été données ».

« Les conversations avec les représentants des puissances de la Triple Entente, j'ai appris que l'impression reçue par eux au cours de leurs conversations au Ballplatz était que l'Autriche espérait que le conflit austro-serbe resterait localisé ; le comte Tschirsky disait ouvertement que la Russie ne bougerait pas. Quant à l'Allemagne, le comte Tschirsky ajoutait qu'en attendant l'Autriche elle avait pleine conscience de ce qu'elle faisait. Cette attitude du comte Tschirsky unit par faire voir à tout le monde que l'Allemagne voulait provoquer la guerre, bien qu'on assurât, dans les cercles diplomatiques berlinois que le comte Tschirsky dépassait les instructions qui lui avaient été données ».

« Les conversations avec les représentants des puissances de la Triple Entente, j'ai appris que l'impression reçue par eux au cours de leurs conversations au Ballplatz était que l'Autriche espérait que le conflit austro-serbe resterait localisé ; le comte Tschirsky disait ouvertement que la Russie ne bougerait pas. Quant à l'Allemagne, le comte Tschirsky ajoutait qu'en attendant l'Autriche elle avait pleine conscience de ce qu'elle faisait. Cette attitude du comte Tschirsky unit par faire voir à tout le monde que l'Allemagne voulait provoquer la guerre, bien qu'on assurât, dans les cercles diplomatiques berlinois que le comte Tschirsky dépassait les instructions qui lui avaient été données ».

« Les conversations avec les représentants des puissances de la Triple Entente, j'ai appris que l'impression reçue par eux au cours de leurs conversations au Ballplatz était que l'Autriche espérait que le conflit austro-serbe resterait localisé ; le comte Tschirsky disait ouvertement que la Russie ne bougerait pas. Quant à l'Allemagne, le comte Tschirsky ajoutait qu'en attendant l'Autriche elle avait pleine conscience de ce qu'elle faisait. Cette attitude du comte Tschirsky unit par faire voir à tout le monde que l'Allemagne voulait provoquer la guerre, bien qu'on assurât, dans les cercles diplomatiques berlinois que le comte Tschirsky dépassait les instructions qui lui avaient été données ».

LE HAVRE

Morts au Champ d'Honneur

M. Léopold Dumessil, né au Bec-de-Mortagne, est mort à l'ambulance d'Angoulême, à la suite de ses blessures. Sa veuve, qui demeure à Contremoulins, vient de mettre au monde une fille.

Les Prisonniers

M. Robert-Louis Coignet, sergent au 131^e d'infanterie, demeurant au Havre, rue LeFebvre, est prisonnier à Gardelogen (Saxe). Il se trouve en compagnie de plusieurs autres prisonniers : M. Fernand Cuccil, 21, rue Bazan ; René Costard, rue Bernardin-de-Saint-Pierre, 52 ; Francis Carvin, rue de Normandie, 157, et le sergent Eugène Houche, demeurant à Sanvic.

Médaille Militaire

La médaille militaire est attribuée à MM. Goupil, adjudant-chef au 74^e régiment d'infanterie ; à tenu avec la plus grande fermeté une position importante. Ne l'a évacuée que sur l'ordre écrit du commandant de la compagnie ; est venu de lui-même se joindre aussitôt à une contre-attaque.

Promotions

M. Voisin, capitaine au 36^e régiment d'infanterie, est nommé chef de bataillon au corps.

Mouvement Administratif

M. Labrière, précédemment nommé sous-préfet de Castrès et non installé est nommé secrétaire général de la Seine-Inférieure pour la durée de la guerre, en remplacement de M. Liard, appelé sous les drapeaux.

Médaille d'Honneur

M. le ministre de l'intérieur vient d'attribuer une médaille d'honneur à Mlle Alice Lebrun, demeurant à Anglesqueville-la-Bacalleville, qui s'est signalée par un acte de courage et de dévouement.

Remonte générale de l'Armée

Voici l'itinéraire qui suivra le Comité d'achat en décembre 1914 du Dépôt de Paris :

Remonte générale de l'Armée

Le 10 décembre, mardi, 13 heures, Evreux, Pré du Bel-Ebat, Eure.

Remonte générale de l'Armée

Le Comité achètera des chevaux de toutes catégories de 4 ans 1/2 et au-dessus, sans limite d'âge.

Réseau des Armées

Le ministre de la guerre vient de décider que, par modification à l'article du 30 octobre 1914, le réseau des chemins de fer mis à la disposition du commandant en chef, dit réseau des armées du Nord-Est, est limité par la ligne suivante incluse :

Régulation des Voitures Automobiles

La Commission n° 3, opérera au Havre dans quelques jours. Les lieux, dates et heures de régulation seront publiés ultérieurement à la connaissance des intéressés.

Dans le Clergé

Mgr l'archevêque a nommé : Curé de Saint-Nicolas du Havre, M. l'abbé Edouard-Joseph-François Minel, curé de Saint-Riquier-les-Plains.

Bourse Belge du Travail

Un travail est offert aux rétribués belges exerçant l'une des professions suivantes : Agriculteurs, Auteurs, Armateurs, Automobileurs, etc.

Offres Collectives

On demande pour fabrica de coton : 90 Filatures, 20 Bâtonniers, 19 Cardiers, 7 Laineurs, 4 B. Bouteurs, 1 Ourdisseuse, 13 Encoleurs, 4 Contro-matras.

CHEMIN DE FER DU NORD

Formalités à remplir pour le Transport des Marchandises à destination de la Zone des Armées.

EN GRANDE VITESSE

Les envois de denrées et messageries jusqu'à concurrence de 50 kilos par expédition, et les colis postaux destinés aux militaires aux armées.

EN PETITE VITESSE

Les envois au-dessus de 50 kilos et jusqu'à concurrence de deux wagons complets par destination, par expédition et par jour, des marchandises suivantes : Aliments, beurre, bonneterie, bonnets, bonnettes, bûches, bière, céréales (son et issues), combustibles pour usages domestiques, conserves, cacao, chocolat, café, chaussures, cires, cuirs, emballages vides en retour de denrées, épicerie, de pétrole et d'essence, épicerie proprement dite à l'exclusion des spiritueux, fûts vides, fromage, farine, fruits, graisses alimentaires, huiles, lessive, légumes frais, légumes secs, lard, lait, moutarde, malt, objets de pansement, pâtes alimentaires, poisson, perole, benzol et essences minérales, porcs, pommes de terre, riz, sucre, sel, sacs vides, saindoux, savon, thé, tabac, vins, vins en wagons-réservoirs, wagons-réservoirs, vinaigre, viande abattue, volaille, vêtements.

EN GRANDE VITESSE

Les envois au-dessus de 50 kilos et jusqu'à concurrence de deux wagons complets par destination, par expédition et par jour, des marchandises suivantes : Aliments, beurre, bonneterie, bonnets, bonnettes, bûches, bière, céréales (son et issues), combustibles pour usages domestiques, conserves, cacao, chocolat, café, chaussures, cires, cuirs, emballages vides en retour de denrées, épicerie, de pétrole et d'essence, épicerie proprement dite à l'exclusion des spiritueux, fûts vides, fromage, farine, fruits, graisses alimentaires, huiles, lessive, légumes frais, légumes secs, lard, lait, moutarde, malt, objets de pansement, pâtes alimentaires, poisson, perole, benzol et essences minérales, porcs, pommes de terre, riz, sucre, sel, sacs vides, saindoux, savon, thé, tabac, vins, vins en wagons-réservoirs, wagons-réservoirs, vinaigre, viande abattue, volaille, vêtements.

EN PETITE VITESSE

Les envois au-dessus de 50 kilos et jusqu'à concurrence de deux wagons complets par destination, par expédition et par jour, des marchandises suivantes : Aliments, beurre, bonneterie, bonnets, bonnettes, bûches, bière, céréales (son et issues), combustibles pour usages domestiques, conserves, cacao, chocolat, café, chaussures, cires, cuirs, emballages vides en retour de denrées, épicerie, de pétrole et d'essence, épicerie proprement dite à l'exclusion des spiritueux, fûts vides, fromage, farine, fruits, graisses alimentaires, huiles, lessive, légumes frais, légumes secs, lard, lait, moutarde, malt, objets de pansement, pâtes alimentaires, poisson, perole, benzol et essences minérales, porcs, pommes de terre, riz, sucre, sel, sacs vides, saindoux, savon, thé, tabac, vins, vins en wagons-réservoirs, wagons-réservoirs, vinaigre, viande abattue, volaille, vêtements.

Les autorisations de transport peuvent être formales comme suit :

Demande d'Autorisation d'Expédition de Marchandises. Monsieur, prie la Commission du réseau du Nord de bien vouloir autoriser l'expédition suivante. Nom de l'expéditeur. Nom du destinataire. Nature de la marchandise. Poids ou quantité. Gare d'expédition. Gare destinataire. (Pour Rouen indiquer l'adresse de Rouen R. D. Rouen-Martinville ou Rouen-Orléans). Motifs d'expédition. ... le... 1914. (Signature).

Pharmacie Principale

28, place de l'Hôtel-de-Ville et 2, rue Jules-Lucas. Produits d'une pureté absolue. Prix réduits inconnus partout ailleurs à qualité égale.

Ministère de la Marine

M. le lieutenant de vaisseau auxiliaire Antoine Ledu, a été nommé au commandement de la vedette hâpital Teahd, de la Société des Chargeurs Réunis.

Communiqué du Consulat de Belgique au Havre

Bureau de Recrutement pour l'Armée belge. Il est porté à la connaissance des intéressés qu'à partir du 22 novembre, le bureau de recrutement pour l'armée belge est transféré de l'Hôtel de Ville du Havre à la gendarmerie belge, 24, rue du Havre, à Sainte-Adresse, où M. le capitaine-commandant Biais de la gendarmerie se charge de l'enrôlement.

Le Feu

Dans la soirée de dimanche, vers 6 h. 1/2, feu à pris naissance dans un magasin, situé rue Médard-Lafosse, 2, et servant de réserve à la maison de librairie tenue par M. Deshayes, rue Thiers, 16.

Remerciements

La Compagnie Singer remercie les autorités, les sapeurs-pompiers et toutes les personnes qui ont aidé à combattre l'incendie qui s'est déclaré le 20 courant dans les dépendances de ses magasins.

Change de la monnaie anglaise

Or. Livre sterling... fr. 25. 1/2 livre sterling... fr. 12 50. Argent. Un crown... fr. 6. 1/2 crown... fr. 3. Double shilling ou un florin... fr. 2 40. Un shilling... fr. 1 20. Six pence... fr. 0 60. Trois pence... fr. 0 30. Bronze. Un penny... fr. 0 10. 1/2 penny... fr. 0 05.

OBSEQUES DE SOLDATS

Les obsèques du soldat Eugène Lecroq, domicilié au Havre, rue de l'Église, 61, 2 heures du soir, à l'Hôpital Pasteur, rue de Tourneville, 47.

Droguerie-Couleurs

A. PIMARE & Co. 14, place des Halles Centrales. Téléphone : 520. Extrait de Javel. Cristaux de Soude. Chlorure de Chaux pour Blanchiment. Alcool dénaturé.

CHRONIQUE REGIONALE

Saint-Romain-de-Colbosc. Prisonniers du canton. MM. Joseph Letendre fils, cultivateur ; Edouard Riard, cultivateur ; Ferdinand Fontaine, cultivateur ; Robert Tocque, terrassier, tous quatre de Saint-Romain-de-Colbosc ; Emile Haquet, cultivateur à La Gerisserie ; Côté, à La Gerisserie ; Ledan, maçon, et Ribet, cultivateur à Gommerville ; Allard, de Tancarville ; Hébert, cultivateur à Épétot ; Vaudry, de Saint-Vincent-Cramenil ; Antoine Collob et Jules Couru, des Trois Pivrières ; Etouard Lillis, fils de Mme Lellis, instituteur à Saint-Romain-de-Colbosc ; Georges Leclercq, de Saint-Vigor-d'Armentières, sont prisonniers en Allemagne ; la plupart d'entre eux étaient à laubeuge.

La Remuée

Brûlures mortelles. — Jeudi 19 novembre, vers neuf heures du matin, l'enfant Henriette Hoisy, âgée de 2 ans 1/2, se caufait à l'âtre pendant que son père était parti à son travail et que sa mère venait de sortir. L'enfant tomba dans le feu ou ne sait comment. A ses cris, sa sœur aînée, Emilienne, âgée de 12 ans, qui se trouvait dans une pièce voisine, arriva et arracha le sarrau du bébé qui brûlait, pas assez tôt, toutefois, pour avoir pu empêcher les flammes de pénétrer dans la bouche de la petite Henriette. Le petit être fut emmené aussitôt à l'Hôpital de Saint-Romain-de-Colbosc où, malgré des soins attentifs, il rendit le dernier soupir, le lendemain à dix heures du matin.

Société Anonyme du Journal LE HAVRE

112, boulevard de Strasbourg. IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE. Affiches, brochures, circulaires, cartes, prospectus, lettres, mandats, factures, mémoires, registres, etc., etc. LETTRES DE DÉCÈS depuis 6 francs la cent. Ateliers : 35, rue Fontenelle.

Communications Diverses

Objets trouvés. — Voici la liste des objets trouvés sur la voie publique et déclarés au Commissariat central de police, du 15 au 22 novembre 1914 : Un dessus de lanterne. — Un paletot. — Des billets de banque. — Un portefeuille. — Des portefeuilles. — Une bicyclette. — Des morceaux de cuir. — Un métronome. — Un pneu. — Une serviette. — Un caoutchouc. — Un bracelet. — Un coupon. — Un parapluie. — Des chemises. — Un bracelet-montre. — Un avion. — Une montre. — Une baguette. — Une pelotière. — Une reconnaissance du Mont-de-Piété. — Des clés.

Bulletin des Sociétés

Société Maternelle de Prévoyance des Employés de Commerce, au siège social, 4, rue Caligny. — Téléphone n° 226. Cours Techniques Commerciaux. Cours du Lundi. LANGRIS FRANÇAIS (Prof. M. Pigné, Directeur d'École Communale). — De 8 h. 1/4 à 9 h. 1/4. ANGLAIS USUEL (Prof. M. E. Robine, Professeur au Lycée, mobilisé, Préféré, M. Monguillon, professeur à l'École Primaire Supérieure). — 1^{re} année, de 8 h. 1/4 à 9 h. 1/4. ESPAGNOL (Prof. M. E. Vassia, Vice-Consul d'Italie). — 1^{re} année, de 8 h. 1/4 à 9 h. 1/4. ARITHMÉTIQUE COMMERCIALE (Professeur M. Lacroix, Directeur d'École Communale). — De 8 h. 1/4 à 9 h. 1/4. COMPTABILITÉ COMMERCIALE (Prof. M. Levaillant, expert comptable auprès du Tribunal de Commerce du Havre). — 1^{re} année, de 8 h. 1/4 à 9 h. 1/4.

TRIBUNAUX

Cour d'Assises de la Seine-Inférieure (4^e Session ordinaire de 1914). Présidence de M. le conseiller ROBILLARD. Audience du 21 Novembre 1914. Vols qualifiés. Les neuf accusés jugés samedi par la Cour d'assises de la Seine-Inférieure, ont commis un certain nombre de vols dans le département, mais ces vols sont fort vulgaires, et le préjudice causé aux victimes est assez restreint ; le procès ne mérite donc guère un développement dans le compte rendu de l'Audience.

Madame Jeanne BOUDIN

décédée le 21 novembre 1914, à 5 heures 1/2 du matin, dans sa 49^e année, munie des sacrements de l'Église. Et vous prient de bien vouloir assister à ses convois, service et inhumation, qui auront lieu le lundi 23 courant, à 4 heures 1/2 du soir, en l'Église Notre-Dame, sa paroisse. On se réunira au domicile mortuaire, rue de Paris, 134. En raison des circonstances actuelles, il ne sera pas envoyé de lettres de faire part.

Madame Veuve Théodore HAINAULT

décédée le 21 novembre 1914, dans sa 67^e année, munie des Sacrements de l'Église. Et vous prient de bien vouloir assister à ses convois, service et inhumation, qui auront lieu le mardi 24 courant, à 4 heures 1/2, en l'Église Saint-Vincent-de-Paul, sa paroisse. On se réunira au domicile mortuaire, 111, rue d'Étretat. Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation le présent avis en tenant lieu.

Mademoiselle Marie-Louise BOGER

décédée le 21 novembre 1914, dans sa 47^e année, munie des Sacrements de l'Église. Et vous prient de bien vouloir assister à ses convois, service et inhumation, qui auront lieu le mardi 24 courant, à 4 heures 1/2, en l'Église Saint-Vincent-de-Paul, sa paroisse. On se réunira au domicile mortuaire, 111, rue d'Étretat. Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation le présent avis en tenant lieu.

Madame Blanche BLONDET

décédée le 21 novembre 1914, dans sa 67^e année, munie des Sacrements de l'Église. Et vous prient de bien vouloir assister à ses convois, service et inhumation, qui auront lieu le mardi 24 courant, à 4 heures 1/2, en l'Église Saint-Vincent-de-Paul, sa paroisse. On se réunira au domicile mortuaire, 111, rue d'Étretat. Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation le présent avis en tenant lieu.

Madame Blanche BLONDET

décédée le 21 novembre 1914, dans sa 67^e année, munie des Sacrements de l'Église. Et vous prient de bien vouloir assister à ses convois, service et inhumation, qui auront lieu le mardi 24 courant, à 4 heures 1/2, en l'Église Saint-Vincent-de-Paul, sa paroisse. On se réunira au domicile mortuaire, 111, rue d'Étretat. Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation le présent avis en tenant lieu.

Madame Blanche BLONDET

décédée le 21 novembre 1914, dans sa 67^e année, munie des Sacrements de l'Église. Et vous prient de bien vouloir assister à ses convois, service et inhumation, qui auront lieu le mardi 24 courant, à 4 heures 1/2, en l'Église Saint-Vincent-de-Paul, sa paroisse. On se réunira au domicile mortuaire, 111, rue d'Étretat. Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation le présent avis en tenant lieu.

Madame Blanche BLONDET

décédée le 21 novembre 1914, dans sa 67^e année, munie des Sacrements de l'Église. Et vous prient de bien vouloir assister à ses convois, service et inhumation, qui auront lieu le mardi 24 courant, à 4 heures 1/2, en l'Église Saint-Vincent-de-Paul, sa paroisse. On se réunira au domicile mortuaire, 111, rue d'Étretat. Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation le présent avis en tenant lieu.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE

NAISSANCES. Du 22 novembre. — Fernand MORELLEC, rue du Frédéric-Bellanger, 42 ; Louis DAVOINE, rue du Percé, 136. Le plus Grand Choix TISSANDIER. 3, Bd de Strasbourg (tel. 56). VITURES neuves. 35 fr. Bicyclettes "Touriste" 165 entièrement équipées.

PROMESSES DE MARIAGES

PUBLICATIONS. Lire « Le Petit Havre » d'hier. DÉCÈS. Du 22 novembre. — André MAGUET, 1 an 1/2, rue François-Arago, 48 ; Euphrasie GAUDEBERG, veuve MONTIER, 68 ans, sans profession, impasse Lecroq, 4 ; Stéphane BERRY, épouse FOLLAIN, 65 ans, sans profession, rue de la Paix, 43 ; Amanda DUPOUR, épouse RUTEL, 45 ans, sans profession, rue François-Mazelin, 33.

DORURE SUR TOUS MÉTAUX. Réargenture de Coverts. P. RODESCHINI, SPÉCIALISTE. 31, rue Saint-Roch.

Table of train schedules for the service between Havre, Rouen, and Paris. Columns include stations, departure times, and arrival times.

Table of train schedules for the service between Paris, Rouen, and Havre. Columns include stations, departure times, and arrival times.

AVIS DIVERS. Les petites annonces AVIS DIVERS maximum six lignes sont tarifées 2 fr. 50 chaque.

RISQUE DE GUERRE. Convert SANS AUCUNE SURPRIME ni formalité préalable par le contrat d'une importante Compagnie Française d'assurance-Vie.

ON DEMANDE UN EMPLOYÉ connaissant le travail d'entrepôt. S'adresser au bureau du Journal.

ON DEMANDE 2 Apprentis Pâtisseries de 13 à 16 ans, couchés, nourris. S'adresser Maison O. BOURGEOIS, rue Victor-Hugo, 85, boulevard de Strasbourg, Le Havre.

ACHAT. de vieux or, de vieux argent et de vieux dentiers même brisés, paiement comptant sans échange.

SCHAMPOING. Vous serez le plus BELLE CHEVELURE sans que le plus SOLIDE MATIAS vous fasse usage de l'écume de savon d'imitation.

BAC A VAPEUR. Entre QUILLERUF et PORT-JEROME. Mots de Nov./Décembre. Prix de départ de Quillereuf à 7 heures au matin.

BIJOUX DEUIL. Spécialité de Deuil A L'ORPHELIN, 13-15, rue Thiers. Deuil complet en 12 heures.